

DEC 29/2018

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018/2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 30 octobre 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 30 octobre 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 29/2018 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2018

E 13577



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 29 octobre 2018
(OR. en)

13690/18

FIN 837

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	29 octobre 2018
Destinataire:	Monsieur Hartwig LÖGER, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 29/2018 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2018

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 29/2018.

p.j.: DEC 29/2018



BRUXELLES, LE 26/10/2018

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2018
SECTION III - COMMISSION TITRES: 21, 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 29/2018

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 2102 Instrument de financement de la coopération au développement (ICD)

ARTICLE - 21 02 01 Coopération avec l'Amérique latine	CE	-7 000 000,00
---	----	---------------

DU CHAPITRE - 2303 Mécanisme de protection civile de l'Union

POSTE - 23 03 02 02 Réaction rapide et efficace par des interventions d'urgence en cas de catastrophe majeure dans les pays tiers	CE	-4 000 000,00
---	----	---------------

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	-16 000 000,00
---	----	----------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CE	27 000 000,00
---	----	---------------

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

21 02 01 - Coopération avec l'Amérique latine

b) Données chiffrées à la date du 18/10/2018

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	348 496 260,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	348 496 260,00
4 Crédits déjà utilisés	132 131 438,00
5 Crédits disponibles (3-4)	216 364 822,00
6 Prélèvement proposé	7 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	209 364 822,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,01 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	810 609,78
2 Crédits disponibles à la date du 18/10/2018	1 727 376,85
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	-113,10 %

d) Justification détaillée du virement

Dans son discours sur la crise au Venezuela lors de l'assemblée générale des Nations Unies le 26 septembre, la haute représentante et vice-présidente Mogherini a confirmé l'engagement de l'UE à l'égard du Venezuela au moyen du plan «Compact», en indiquant qu'il est prévu de mettre en œuvre tous les fonds «Compact» d'ici au début de l'année prochaine.

Dans le plan «Compact» pour le Venezuela de juin 2018, la Commission a prévu une contribution totale du budget de l'UE de 35,1 millions d'EUR provenant de l'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD), de l'aide humanitaire et de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP).

Dans le cadre de ce plan, l'intervention de l'aide humanitaire est considérée comme la meilleure option pour apporter une aide sur le territoire vénézuélien ainsi qu'aux réfugiés et populations d'accueil des pays voisins. La Commission propose donc de renforcer la part de l'aide humanitaire au moyen d'un virement de 7,0 millions d'EUR, à partir de la ligne 21 02 01 (ICD) - Coopération avec l'Amérique latine, vers l'aide humanitaire.

I.2

a) Intitulé de la ligne

23 03 02 02 - Réaction rapide et efficace par des interventions d'urgence en cas de catastrophe majeure dans les pays tiers

b) Données chiffrées à la date du 18/10/2018

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	10 392 000,00
2 Virements	-3 000 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	7 392 000,00
4 Crédits déjà utilisés	3 050 000,00
5 Crédits disponibles (3-4)	4 342 000,00
6 Prélèvement proposé	4 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	342 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	38,49 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	296 444,91
2 Crédits disponibles à la date du 18/10/2018	196 444,91
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	33,73 %

d) Justification détaillée du virement

Par définition, il est impossible de prévoir le nombre de fois où sera activé le mécanisme de protection civile de l'Union au cours de l'année, étant donné que ce nombre dépend intégralement des situations d'urgence qui se présenteront et du nombre d'interventions de transport qui sont demandées.

Pour l'année 2018, le niveau d'activité a été jusqu'à présent inférieur à la moyenne, malgré l'activation de l'aide pour faire face aux conséquences du tremblement de terre en Indonésie. Par conséquent, un montant de 4,0 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être mis à disposition.

I.3

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 18/10/2018

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	344 600 000,00
2 Virements	-279 497 884,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	65 102 116,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	65 102 116,00
6 Prélèvement proposé	16 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	49 102 116,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	4,64 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 18/10/2018	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 18/10/2018

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 026 028 642,00
2 Virements	284 294 634,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 310 323 276,00
4 Crédits déjà utilisés	1 162 694 634,00
5 Crédits disponibles (3-4)	147 628 642,00
6. Renforcement demandé	27 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	174 628 642,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,63 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	314,12
2 Crédits disponibles à la date du 18/10/2018	314,12
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	0,00 %

d) Justification détaillée du virement

La malnutrition et l'insécurité alimentaire au Venezuela ont atteint des seuils d'urgence alors que les infrastructures et services sociaux sont sur le point de s'effondrer. Selon une mise en garde du Fonds monétaire international (FMI), l'inflation pourrait atteindre un million de pourcents d'ici à la fin de 2018; de plus, les médicaments font cruellement défaut. Cette situation a des conséquences sur le traitement de plus de 3 millions de patients souffrant de maladies chroniques et le nombre de cas de malaria pourrait atteindre 2 millions en 2018. Environ 3 millions d'enfants sont déscolarisés en raison du manque de nourriture, d'eau et de vêtements et de l'absence de moyens de transport.

Afin de répondre à ces besoins considérables et urgents, la Commission a publié en juin 2018 un plan «Compact» pour le Venezuela, qui prévoit une contribution totale du budget de l'UE de 35,1 millions d'EUR provenant de l'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD), de l'aide humanitaire et de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP). À ce moment-là, un montant de 5,0 millions d'EUR issu de la réserve opérationnelle de l'aide humanitaire avait été alloué au Venezuela au titre du plan «Compact», auquel se sont ajoutés un montant de 5,0 millions d'EUR provenant de l'IcSP et un montant de 25,1 millions d'EUR provenant de l'ICD.

La situation de crise se détériorant rapidement, l'aide humanitaire est à présent considérée comme la meilleure option pour apporter une aide sur le territoire vénézuélien ainsi qu'aux réfugiés et populations d'accueil des pays voisins. La Commission propose donc de renforcer la part de l'aide humanitaire au moyen d'un virement de **7,0 millions d'EUR**, à partir de la ligne 21 02 01 (ICD) - Coopération avec l'Amérique latine, vers l'aide humanitaire (montant issu des 25,1 millions d'EUR provenant de la contribution de l'ICD au plan «Compact»).

Depuis l'annonce du plan «Compact», les conditions de vie de la population, déjà très difficiles, se sont encore dégradées à la suite du nouveau train de mesures économiques mis en place par le gouvernement vénézuélien en août 2018. Cette situation a donné lieu à un flux migratoire sans précédent vers les pays voisins. Entre 2,5 millions (estimations officielles) et 4 millions (estimations officieuses) de Vénézuéliens ont cherché refuge dans des pays voisins, tels que la Colombie, l'Équateur, le Pérou, le Brésil, le Chili, les Caraïbes et l'Amérique centrale.

Compte tenu de cette forte augmentation des besoins, la Commission estime qu'un montant supplémentaire de **20,0 millions d'EUR** en crédits d'engagement est nécessaire pour renforcer la réponse humanitaire de l'UE. Cette aide supplémentaire permettra à l'UE de répondre aux besoins les plus pressants dans les secteurs de la santé et de la nutrition, de l'assistance alimentaire, de l'eau et de l'assainissement et de la protection à l'intérieur du pays, secteurs dans lesquels la Commission dispose d'un accès privilégié grâce à ses organisations partenaires. Elle permettrait aussi de renforcer le soutien jusqu'ici limité apporté aux Vénézuéliens qui fuient vers d'autres pays.

Au 10 octobre, le taux d'exécution global des crédits inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) s'établissait à 97 % pour les engagements et à 82 % pour les paiements. Le solde, soit 22,0 millions d'EUR, figurant dans la réserve opérationnelle doit être préservé pour permettre de faire face aux crises urgentes jusqu'à la fin de l'année.

La Commission propose donc de couvrir les besoins supplémentaires de 20,0 millions d'EUR au moyen des crédits disponibles provenant du mécanisme de protection civile (4,0 millions d'EUR) et de la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence (16,0 millions d'EUR) en crédits d'engagement.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2018

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2018 which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations from 2018 Reserve (EUR)	Commitment Appropriations from Reserve carried-over (EUR)	Payment Appropriations from 2018 Reserve (EUR)
	Initial appropriations	344.600.000	61.705.366	344.600.000
DEC 07	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for the Rohingya crisis		23.403.250	15.021.500
DEC 08	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Somalia	11.697.884	38.302.116	50.000.000
DEC 09	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Yemen	40.000.000		40.000.000
DEC 12	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Ethiopia	35.000.000		35.000.000
DEC 13	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Democratic Republic of Congo	25.000.000		25.000.000
DEC 14	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Sudan	10.000.000		10.000.000
DEC 15	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Lake Chad Basin Countries: Chad, Cameroon and Nigeria	30.000.000		30.000.000
DEC 16	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Afghanistan	20.000.000		20.000.000
DEC 25	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Yemen	47.800.000		-
DEC 26	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Sahel	50.000.000		-
DEC 27	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Palestine	10.000.000		-
DEC 29	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Venezuela	16.000.000		
DEC 31	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Uganda	15.000.000		
	Total of Proposals	310.497.884	61.705.366	225.021.500
	Remainder	34.102.116	0	119.578.500
	Total remainder of commitment appropriations	34.102.116		